

Audience à la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale

Une délégation ALLIANCE POLICE NATIONALE composée de Sylvie VOITOT, Déléguée Nationale adjointe chargée de la formation, d'Olivia LAMBERT, chargée de mission et de Philippe LEVEQUE, délégué régional de la DZRFPN PIDF, a été reçue le 04 mai 2017 par Monsieur Philippe LUTZ, Directeur Central du Recrutement et de la Formation et de son adjointe Madame Isabelle GUILLOTEAU.

Les points suivants ont été abordés :

1

La modification de la formation OPJ 16 avec l'introduction du e-learning et notamment les aspects techniques (problème de connexion, de matériel...) et pédagogiques (approche par compétence, ensemble des formateurs non formés, éventuels stagiaires en difficultés...).

Alliance police nationale propose que seul un site pilote soit concerné par cette réforme. Cela permettrait à l'ensemble des formateurs OPJ de pouvoir intégrer ce nouvel outil pédagogique

Le Directeur prend en compte ces éléments et s'attachera à apporter des solutions ou d'éventuelles modifications si nécessaire. Il nous précise étudier juridiquement la faisabilité de sites pilotes même si il souhaite en voir plusieurs afin d'éviter toute rupture d'égalité entre les stagiaires.

2

Les problématiques des stands de tir avec des taux élevés de plombémie pour nos collègues formateurs TSI ou encore des problèmes d'entretien général (soufflerie...).

Une attention particulière a été portée sur celui de l'école de Sens dont les formateurs TSI ont un taux anormalement élevé de plombémie.

Alliance police nationale souhaite une réflexion globale sur cette problématique avec l'application du principe de précaution et le passage de la médecine de prévention régulière sur les différents sites de formation.

Le Directeur est conscient de ces problématiques dues à une utilisation actuellement intensive des stands. Il souhaite apporter une solution rapide à ce problème qu'il considère comme majeur.

3

La perte de plus de 400 postes lors des derniers recrutements de gardien de la paix

Alliance police nationale s'inquiète de ce déficit de postes et souhaite la mise en place d'une commission d'étude qui permettrait une nouvelle approche du recrutement. Notre organisation a réitéré sa volonté de création d'un 4ème corps.

Alliance police nationale souhaite que ces 400 postes soient réservés à nos collègues ads lors du prochain concours gardien de la paix en interne.

4

La nomenclature des postes

5

La réécriture de la formation initiale pour les gardiens de la paix

Le Directeur nous a précisé que des groupes de travail rendront leurs conclusions sur ces points fin juin.